



Numéro #18
juillet 2015

Les Nouvelles du CHSCT 44

Comme nous en avons malheureusement pris l'habitude ces derniers temps, nous avons à traiter un ordre du jour pléthorique lors du CHSCT du 30 juin 2015 avec pas moins de 10 points inscrits, et ce malgré le fait que la dernière séance plénière du CHSCT datait de moins d'un mois.

Cette situation, qui atteste d'une très forte activité de cette instance, ce qui peut être interprété comme une bonne chose du point de vue de la progression de la prévention des risques professionnels, n'en pose pas moins de réelles difficultés de fonctionnement.

Pour l'ensemble des acteurs de prévention, il devient de plus en plus difficile, voire impossible, de traiter de front l'ensemble des problématiques. La dégradation continue des conditions de travail et la multiplication des cas de souffrance au travail, conséquences directes de la politique d'austérité et de réduction des coûts et des emplois, n'y sont évidemment pas étrangères.

Pour vous évitez l'indigestion (en bon représentants CHSCT nous prenons soin de votre santé !) nous avons synthétisé au maximum ce compte-rendu, sans traiter tous les points de manière exhaustive. Les représentants CGT du CHSCT 44 restent bien sûr à votre disposition pour répondre aux questions en lien avec la santé au travail.

RESTRUCTURATIONS A LA DRFIP : UN PLAN DE PREVENTION A AMELIORER

Lors du CHSCT du 2 juin dernier, les représentants des personnels avaient demandé à la DRFIP de produire un plan de prévention en bonne et due forme sur les réorganisations à venir.

Après de longues tergiversations, la DRFIP est enfin parvenue à présenter un plan de prévention. Ce plan contient quelques avancées, à l'instar de la mise en accessibilité des locaux pour les personnes en situation de handicap.

Une réunion d'échange avait lieu la veille du CHSCT avec les représentants des personnels pour discuter du contenu du plan de prévention. Les organisations syndicales ont fait des propositions complémentaires au cours de cette réunion.

Ces propositions doivent être maintenant intégrées au plan de prévention afin de l'améliorer. La CGT a proposé qu'un calendrier prévisionnel des opérations soit mis en ligne et mis à jour régulièrement en fonction de l'avancement des travaux de réorganisation. Elle a également demandé qu'un dispositif de relais des consignes ergonomiques d'installation des postes soit prévu dans les futurs services.

Une réunion de suivi de ce plan de prévention est programmée le 17 septembre 2015.

PROGRAMMES ANNUELS DE PREVENTION (PAP) : TOUR BRETAGNE ET SRE

Sur le PAP des services informatiques de la Tour Bretagne, les organisations syndicales ont émis un avis favorable en regard de la démarche volontariste de développement de la démarche préventive dans ces services et de la prise en compte dans la constitution des plans d'activité de l'adéquation charges/ressources.

A l'inverse, les OS ont émis un avis défavorable sur le PAP du Service des Retraites de l'Etat (SRE). La CGT a déploré l'absence de prise en compte du transfert programmé de la mission exploitation à Strasbourg, comme du décalage entre les charges et les ressources et plus globalement un manque criant de mesures concrètes en dehors de la mise en place d'un questionnaire « qualité de vie au travail ».

ETUDE ERGONOMIQUE GESPRO : UNE ACTION POUR RIEN (OU PRESQUE)

Les résultats de l'étude ergonomique sur l'application GESPRO utilisée par les Services des Impôts des Entreprises (SIE) pour la gestion des dossiers professionnels étaient présentés par le cabinet d'ergonomes chargé de l'étude.

Cette étude, financée par le CHSCT 44 et le CHSCT ministériel, avait été demandée initialement le 21 février 2013 (!!!) par les organisations syndicales dans le cadre de l'expérimentation débutée en 2013 dans les SIE de la Loire-Atlantique. Le but était d'évaluer l'impact des nouveaux modules sur les organisations de travail.

Différents facteurs ont entraîné des retards importants dans la mise en route de l'étude, et l'ont détourné de l'objectif initialement recherché. L'intervention n'a pu débuter qu'en octobre 2014, alors que les nouveaux modules étaient déjà généralisés sur tout le territoire.

Au final, malgré l'implication des personnels et des acteurs de prévention, les apports en matière d'organisation du travail sont quasi nuls, tandis que les quelques améliorations apportées à l'application auraient sans doute vu le jour même sans étude ergonomique. Cette expérience nous laisse donc un goût amer, tout particulièrement le manque d'investissement dont a fait preuve la DRFIP.

RAPPORT 2014 DES MEDECINS DE PREVENTION : TOUJOURS PLUS DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Chaque année nous faisons le même constat : les cas de souffrance au travail

augmentent dans presque toutes les directions du ressort du CHSCT 44.

Parallèlement, les moyens de la médecine de prévention eux sont en diminution. En septembre 2015, il ne restera plus qu'un seul médecin de prévention en Loire-Atlantique, contre trois en 2014. Le départ en retraite d'une infirmière en 2014 n'a pas non plus été compensé.

Dans un tel contexte, nous sommes extrêmement inquiets de l'activité de la médecine de prévention qui pourra être conduite à partir de septembre. Les organisations syndicales ont rédigé un vœu adressé au ministère pour réclamer le recrutement en urgence de 2 médecins de prévention.

FINANCEMENTS VALIDES PAR LE CHSCT

Le CHSCT a validé le financement de plusieurs actions : des blocs secours pour la TAF (trésorerie auprès de l'ambassade) d'Alger, diagnostics techniques amiante pour les TAF du Maroc et de Djibouti, lits de repos pour les brigades des Douanes, stores pour le site des Douanes Angers-Joxe, mesures de bruit au SRE.

Par ailleurs un accord de principe a été donné pour 3 actions à la DRFIP : l'aménagement de 3 postes d'accueil assis/debout au futur SIP de Rezé, des formations à l'animation de réunion dans le cadre du plan de prévention des RPS et, en cas de refus de la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion socio-professionnelle des Personnes Handicapées au sein des ministères financiers), la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite du 2ème étage du bâtiment Graslin dans la perspective des futures réorganisations.

Pour l'instant, la CGT n'a pas pu obtenir d'accord pour le financement de supports d'écrans multiples avec bras articulés pour les personnels développeurs de la Tour Bretagne, mais nous y travaillons.

Le prochain CHSCT aura lieu le 10 septembre 2015.



Vos représentants CGT au CHSCT 44 :

Christophe BEDU (DRFIP Nantes - secrétaire du CHSCT)

Jean-Michel LE CARDINAL (SI TOUR BRETAGNE)

Pascal PIAT (DOUANES Montoir)

Matthieu BLIN (DRFIP Saint-Nazaire)

Yann DOUTEAU (DRFIP Nantes)

Alexandre SAUSSEREAU (DOUANES Angers)